

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 14 juillet 2020

OPÉRATION DE CONTRÔLES AUX TERRES SAINVILLE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION CONTRE LA DÉLINQUANCE.

Vendredi 10 juillet au soir, Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique et Renaud Gaudel, procureur de la République se sont rendus dans le quartier des Terres Sainville à Fort-de-France, à l'occasion d'une vaste opération de contrôles menée par la direction départementale de la sécurité publique, ayant mobilisée plus d'une trentaine de fonctionnaires de police.

Cette opération, menée sur réquisition du procureur autorisant l'ouverture des coffres des véhicules ainsi que les sacs et bagages, était en particulier destinée à lutter contre la circulation des armes dans ce quartier. Au total, 95 véhicules ont été contrôlés ainsi que 85 piétons ou clients de bars, ces derniers ayant été également inspectés à cette occasion.

Si, cette fois, aucune arme n'a été saisie, cinq personnes ont toutefois été interpellées pour infraction à la législation sur les stupéfiants, violences sur agents de la force publique et infraction à la législation sur les étrangers.

Plusieurs opérations de cette nature interviendront tout au long des mois de juillet et août, dans plusieurs quartiers de la ville de Fort-de-France.

Ainsi, ce lundi 13 juillet, les services des douanes ont saisi au Robert lors d'un contrôle de véhicule une arme à feu de type pistolet chargé de 6 cartouches et un chargeur de 12 cartouches ainsi que des armes et des munitions de catégorie B-1. Le contrôle a également permis une saisie de cocaïne.

La multiplication de ces contrôles s'inscrit dans le cadre plus large du plan d'action de lutte contre la circulation des armes défini conjointement par le préfet et le procureur de la République, qui définit de nombreux autres objectifs (contrôles renforcés des ports, contrôles dans les eaux territoriales, développement des enquêtes portant sur du trafic d'armes, lancement de l'opération « Déposez les armes », etc.).